

Image not found or type unknown



## Quel comportement adapte a cette situation

Par **pjar**, le **20/06/2014** à **17:38**

pjar, Val-d'Oise, Le 20/06/14 13:45 0 message(s), Inscription le 18/06/2014re bonjour j'ai 51 ans et je suis contractuel en mairie, en cdd depuis 3 ans et mon contrat se fini à terme tous les ans le 31 mai, et non renouvelable automatiquement;.Nous sommes le 20 juin et je n'ai pas reçu de préavis de reconduction ou non , de la part de l'administration.A ce jour je suis toujours en poste.Quels sont mes droits?  
Merci

Par **P.M.**, le **20/06/2014** à **18:07**

Bonjour,  
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...